

JEAN MAITRE

INDUSTRIEL, CONSEILLER GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN



Les conditions
du relèvement
- économique -
de la France



TROISIÈME ÉDITION



IMPRIMERIE — — —
JACQUES ET DEMONTROND
— — — BESANÇON

Enquête du journal
l' « Éclair Comtois »
Août 1915 — —

En vente aux bureaux du journal

— — — Prix : 0 fr. 30



JEAN MAITRE

INDUSTRIEL, CONSEILLER GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN



Les conditions
du relèvement
- économique -
de la France



TROISIÈME ÉDITION

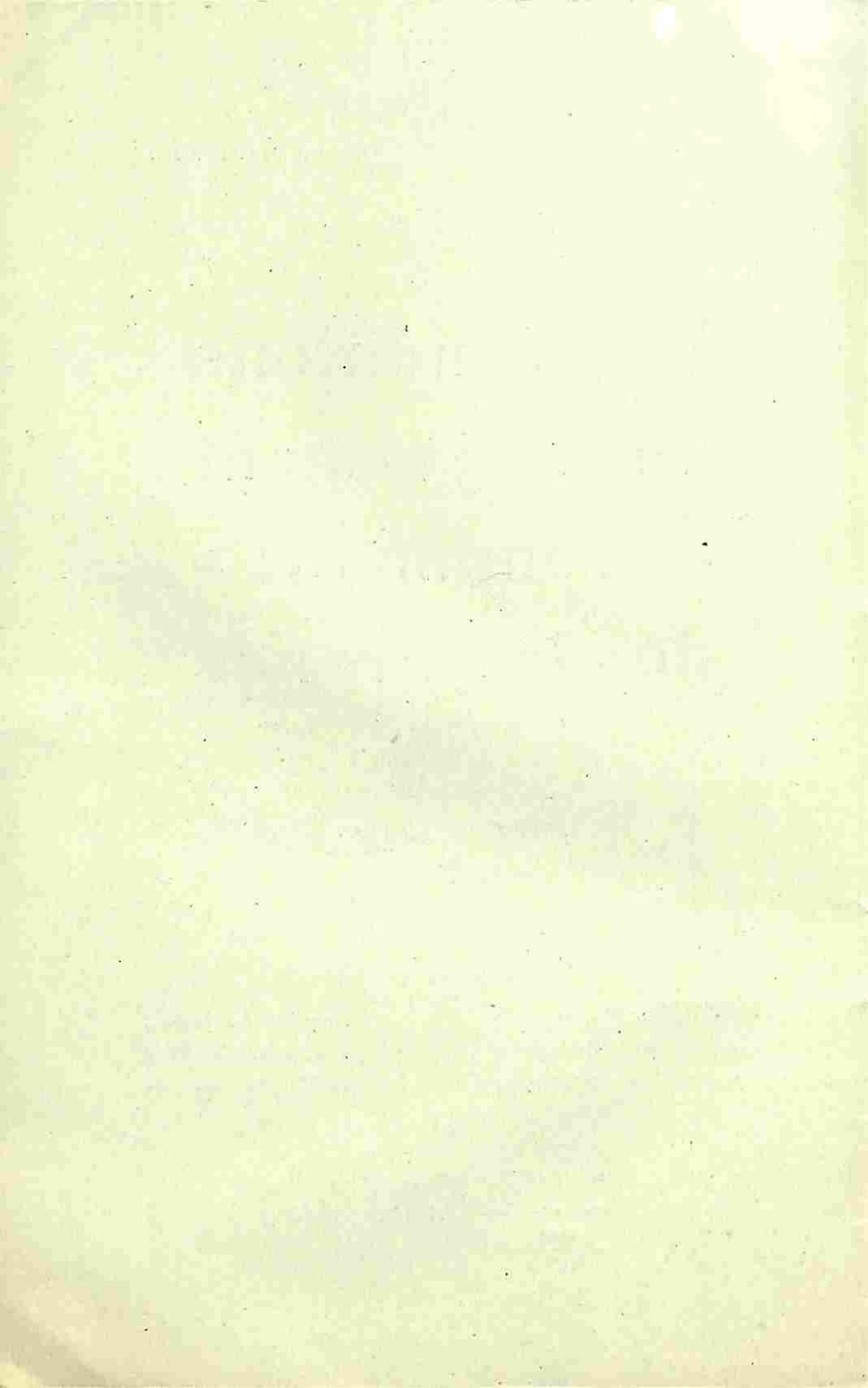


IMPRIMERIE — — —
JACQUES ET DEMONTROND
— — — BESANÇON

Enquête du journal
l' « *Éclair Comtois* »
Août 1915 — —

En vente aux bureaux du journal

— — — Prix : 0 fr. 30



LES CONDITIONS
DU
RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE
de la France



Plus nous approchons du terme attendu de la lutte criminelle soulevée par l'Allemagne, et plus va grandissant l'intérêt des études sur les lendemains de la guerre.

L'union nationale et le concours unanime de bonnes volontés qui se sont formés spontanément pour assurer la victoire de la France ne s'imposeront pas moins pour son relèvement économique. Il se heurtera à des obstacles de tout genre, fort bien exposés dans les articles de M. Victor Cambon, l'auteur des magistrales études que tout patriote doit lire (1) : disparition de la fleur de notre jeunesse ; ruines à relever dans nos plus belles régions industrielles ; charges financières écrasantes ; enfin, concurrence des nations épargnées et enrichies par la lutte actuelle. Nous vainerons cependant ces obstacles et pourrons jouir en paix du prestige immense rendu à notre patrie, si nous savons maintenir l'union et mettre à profit les leçons de la guerre.

(1) *L'Allemagne au travail et les Derniers progrès de l'Allemagne.*

La plupart des témoins qui apportent leur contribution aux grandes enquêtes ouvertes sur notre relèvement économique se bornent à envisager les mesures de détail à prendre par le commerce et l'industrie pour lutter contre la concurrence allemande.

Comme le fait remarquer un économiste très averti, M. Blanc, ingénieur civil à Saint-Étienne, c'est là un point de vue trop étroit. Les mesures de détail manqueront leur effet si la politique nationale ne prend pas en France la place de la politique de partis, si le bien public et la grandeur de la Patrie ne deviennent pas chez nous, comme en Allemagne, le refrain dont on berce l'enfance, le but suprême de tous les efforts, la base des jugements et des votes des électeurs et des élus.

La première étude nécessaire doit porter sur les conditions politiques et économiques à réaliser pour permettre le développement de la production française. C'est la tâche de l'opinion et des pouvoirs publics. Ensuite vient l'examen des progrès à apporter à notre organisation commerciale et économique : c'est affaire aux industriels et aux commerçants.

I

Les conditions politiques

En ce qui concerne la politique générale, le monde des affaires réclame avant tout une atmosphère de *sécurité*, de *stabilité*, et de *paix sociale*.

La sécurité. — Il faut que le travailleur qui risque ses capitaux et ses peines pour créer ou développer une industrie, au lieu de vivre tranquillement en rentier égoïste, soit considéré comme un des bons ouvriers de la grandeur nationale et non traité en suspect. Le taux des

impôts qui frappent directement le travail doit rester très inférieur à celui qui atteint les rentes et dividendes, et l'on doit éviter tout bouleversement brusque dans l'assiette de cet impôt. Et maintenant surtout que la guerre aura fait de tels vides dans les rangs des travailleurs, il faudra exagérer la prudence dans l'examen des mesures réduisant encore la production de ceux qui restent : semaine anglaise, travail de neuf heures, retraites anticipées, etc.... Tous les Français, patrons et ouvriers, doivent être prêts à l'effort pour le travail comme ils l'ont accepté sur les champs de bataille.

La stabilité. — L'industrie exige aussi, pour prendre son développement méthodique grâce à une protection suivie, la stabilité dans le gouvernement, au moins dans les administrations qui s'occupent immédiatement du travail national : Commerce, Travail, Travaux publics, Finances. Les titulaires de ces ministères doivent être choisis pour leur compétence et les services rendus au pays, et non pour leurs opinions politiques, et le même souci exclusif de l'intérêt public, avec bienveillance impartiale pour tous les travailleurs et rétablissement des responsabilités individuelles effectives du haut en bas de l'échelle, doit régner dans tout le personnel administratif.

Nous n'atteindrons ce résultat fondamental que le jour où on se décidera à appliquer au Parlement et aux ministres le grand principe inscrit soi-disant à la base de notre constitution, la *séparation des pouvoirs*, qu'on invoque dans toute sa rigueur contre un cantonnier ou un garde-champêtre pour lui interdire d'être simple conseiller municipal, et dont se libèrent impudemment leurs chefs et ceux qui font les lois.

Le pouvoir législatif n'a pas plus le droit d'empiéter sur le pouvoir exécutif que sur le pouvoir judiciaire. Les

députés n'ont sur les ministres qu'un droit de contrôle : il doit leur être interdit d'entrer au gouvernement sans renoncer à leur mandat, et de se décerner ensuite à eux-mêmes des votes de confiance. Aujourd'hui, c'est la confusion complète des pouvoirs, et dans tous leurs votes les députés s'inquiètent beaucoup plus des répercussions et combinaisons ministérielles que du bien public.

Le jour où les ministres pourront dire aux députés : Renversez-nous si vous le jugez utile, mais vous ne prendrez pas notre place sans démissionner, ce jour-là seulement, les députés reviendront à leur rôle de législateurs et de contrôleurs; ils ne demanderont plus aux ministres que d'être des chefs consciencieux et à la hauteur de leur tâche, et ceux-ci n'auront plus le meilleur de leur temps et de leurs efforts absorbé par la défense parlementaire.

On ne saurait trop rappeler, à ce sujet, l'appréciation particulièrement autorisée du grand tombeur de ministères, M. Clémenceau, qui arrive à cette même conclusion, déjà formulée par Déroulède :

« Le mal profond de notre politique n'est pas dans la « mare stagnante » de la R. P. Il est dans ce double fait « que les sept huitièmes des parlementaires veulent être « ministres, n'importe comment, et que les députés veulent « être réélus à tout prix. Il faudra bien, tôt ou tard, en ve- « nir aux vrais remèdes, et si j'étais candidat à la dépu- « tation, je n'hésiterais pas à mettre dans mon pro- « gramme une revision limitée de la constitution, qui « comprendrait un article interdisant le portefeuille aux « membres du Parlement, la présidence de la République « aux présidents du Conseil. »

La paix intérieure. — Enfin les travailleurs réclament la paix sociale.

Les nouveaux impôts à créer ne doivent pas servir de

prétexte à des surenchères démagogiques et à une reprise de la lutte des classes.

Et surtout on veut une large tolérance pour tous et la fin de la guerre religieuse.

L'industriel catholique ne veut pas avoir, en plus du souci de ses affaires, la moitié de son temps prise pour la défense de ses droits et de ses libertés. La formule de ses revendications est bien simple, et au lendemain de la lutte si vaillamment soutenue en commun dans les tranchées il semble bien difficile qu'on ose la repousser : les catholiques demandent à n'être plus traités en ennemis ou en parias dans leur propre pays ; ils exigent le *retour au droit commun* pour eux, leurs œuvres et leurs associations, mises hors la loi depuis trente-cinq ans par les dispositions d'exception ajoutées à toutes les lois récentes.

Admission aux concours et aux emplois publics subordonnée à des enquêtes politiques et religieuses ;

Entraves aux libertés religieuses et scolaires des fonctionnaires ;

Défense aux municipalités de subventionner l'école libre ou l'église, alors qu'elles ont pleine liberté pour favoriser un théâtre ou une société d'agrément ;

Impôt spécial d'accroissement exigé d'une œuvre, même laïque, pour seul motif d'un but religieux ;

Interdiction à des citoyens sans reproche d'habiter en commun, d'enseigner, de s'associer dans les formes ordinaires pour agir et pour posséder ;

Défense aux associations cultuelles de se constituer avec les statuts qui leur plaisent et sous la présidence du curé ou de l'évêque si elles le désirent ;

Confiscation des biens religieux, des fondations pieuses ;

Toutes ces mesures sont des dérogations formelles au droit commun ; tant qu'on déclarera intangibles tous ces dénis de justice, tant qu'on refusera aux quinze ou vingt millions de catholiques français de vieille roche les liber-

tés et les égards qu'on s'empresse d'accorder aux musulmans, c'est pure duperie de parler d'apaisement. La France n'avait pu oublier l'Alsace-Lorraine volée : les catholiques français se déshonoreraient le jour où ils accepteraient docilement de rester privés de leurs droits et de leurs libertés. Trempés par la lutte où tant des leurs ont versé héroïquement leur sang, ils ne pourront que reprendre à regret, jusqu'au jour de la justice, une attitude d'énergique résistance, au grand dommage du prestige et de la grandeur de la France.

II

Les conditions morales

A côté des mesures politiques nécessaires au libre développement du travail national, d'autres conditions morales et matérielles, visant plus immédiatement l'industrie et le commerce français, s'imposent pour les placer en bonne situation vis-à-vis de leurs concurrents.

Ils ont besoin, avant tout et dans toutes les classes de la société, de travailleurs nombreux et énergiques ; il leur faut des matières premières, des capitaux faciles à grouper et à utiliser ; des moyens de communication rationnellement développés en vue de l'intérêt général, et des débouchés largement ouverts à l'étranger.

Et d'abord il nous faut un nombre suffisant de producteurs : beaucoup de Français, et des Français plus travailleurs. Chacune de ces deux formules prêterait à de longs développements ; quelques mots suffiront à les résumer.

Les naissances. — L'abaissement du chiffre de nos naissances est la grande tare actuelle à faire disparaître de la France. Elle était la justification donnée par l'Allemagne

à ses projets d'envahissement d'un territoire incomplètement mis en valeur par ses habitants. Et la population surabondante de l'Allemagne a été sa grande force, aussi bien au point de vue économique que dans la lutte armée.

Les millions d'habitants arrivant en plus dans un pays y amènent, pour leur logement surtout, mais aussi pour leur vêtement, pour leur nourriture, un mouvement d'affaires dont nous avons peine à nous faire une idée, avec notre population stationnaire. De plus, ayant à se faire place dans un milieu déjà surpeuplé, ils ont à développer une activité de travail qui entraîne toute la nation, alors qu'il est vraiment trop facile à nos fils uniques de vivre paresseusement du travail de leurs pères.

Au point de vue militaire, l'Europe a failli être submergée par ces légions de jeunes atteignant six cent mille recrues pour les dernières classes. Nous n'avons été sauvés que par les belles familles de l'Ouest, du Nord et des régions montagneuses, dont les nombreux enfants brillaient en même temps au premier rang de nos braves.

Il faut donc prendre tous les moyens pour favoriser les familles nombreuses. Le premier et le plus efficace est de rendre justice à l'influence prépondérante du sentiment religieux. L'impartiale statistique la démontre clairement ; il est, en effet, le seul trait commun aux régions de forte natalité, si diverses par ailleurs, riches ou pauvres, industrielles ou agricoles, de la Bretagne ou de la Vendée aux montagnes du Jura et des Alpes, des plaines du Nord et du Pas-de-Calais aux Hautes-Cévennes et au Béarn.

Et nous voyons en regard les riches plaines de la Bourgogne et du bassin de la Garonne se changer peu à peu en déserts sous le souffle de mort de l'athéisme.

Le travail. — Il faut aussi que les Français existants, déjà trop peu nombreux autrefois et qui le seront moins

encore, deviennent du moins des travailleurs énergiques et disciplinés, comme leurs voisins du Piémont ou de l'Allemagne.

La grande loi du travail n'est plus suffisamment en honneur en France, pas plus qu'en Angleterre. Il semble que le principal avantage de la fortune soit de s'y dérober. Dès les bancs du collège, l'oisiveté est considérée comme un privilège enviable au lieu d'être un déshonneur ; les matières des études et les diplômes sont classés comme prestige dans l'ordre inverse de leur utilité pratique. Et ceux-là même qui entrent dans l'industrie ou le commerce n'ont trop souvent comme objectif que de s'en retirer le plus tôt possible après fortune faite, au lieu de chercher à faire œuvre solide et durable d'intérêt public. Quant aux ouvriers, leurs revendications sont dirigées beaucoup plus vers la diminution de l'effort, la suppression de tout travail intensif, l'avancement injustifié de l'heure de la retraite, que vers la légitime amélioration de leur sort.

D'ailleurs cette crainte du travail et de l'effort est générale et se retrouve jusque dans la vie publique de la nation toute entière. Le lecteur ne veut que des articles courts et faciles à lire : des généralités (qui sont souvent des banalités), des images et pas de chiffres. L'électeur n'aime que les formules vagues, les tirades flatteuses et sonores. Les députés ne sont à leur poste que pour entendre de beaux discours : la Chambre est vide aux séances de travail. Enfin trop souvent, dans la rédaction même des lois et des décrets, sous couleur de clarté et de simplicité, et pour s'éviter l'étude laborieuse des faits et des cas particuliers, on se contente de formules générales, tout à fait impuissantes à donner une solution appropriée aux problèmes si complexes de la vie économique. La fâcheuse réglementation du moratorium en est un des plus récents exemples.

C'est la paresse, sous le nom de routine, qui a laissé

nos industries et notre outillage national si en arrière des progrès patients et méthodiques de nos adversaires. Et dans la conduite même de la présente guerre, la même cause nous met trop souvent en retard sur les événements et nous accule à de graves difficultés qu'un peu de prévoyance aurait évitées. Car réfléchir et prévoir sont, pour les dirigeants d'une nation, la première et la plus essentielle des formes du travail.

Enfin l'horreur croissante des responsabilités individuelles n'est pas la moins inquiétante manifestation de cette apathie générale. En affaires, et surtout en politique, le culte de l'anonymat est érigé en dogme : partout, dans les conseils d'administration, au gouvernement, dans les commissions parlementaires quatre ou cinq fois trop nombreuses, le grand souci paraît être de laisser les décisions anonymes et de diviser la responsabilité jusqu'à la supprimer.

La puissance formidable que le travail acharné et méthodique avait donnée à l'Allemagne doit nous servir de leçon à tous. Le travail ne doit plus être présenté ni à l'enfant ni à l'ouvrier comme une peine et une corvée humiliante, mais comme le noble usage et l'épanouissement des facultés humaines, comme un devoir sacré envers la Patrie. On doit aimer le travail et non s'y résigner.

L'instruction, à tous les degrés, aura son orientation changée, de façon à pousser la grande masse des enfants vers le travail productif : elle doit avoir en vue *le rendement social de l'élève et non son agrément personnel*. Elle aura donc à aborder résolument les spécialisations nécessaires au progrès général.

Dans les écoles normales, les cours les plus importants pour les futurs instituteurs seront ceux d'agriculture pour les campagnes, de travail manuel et de comptabilité élémentaire pour les villes, d'enseignement ménager et

de couture pour les filles. Et nos instituteurs devront consacrer, à inculquer aux enfants le sentiment du devoir et l'amour du travail, le zèle trop souvent mis à leur prêcher leurs droits et à exalter des ambitions irréalisables.

Ces mêmes notions pratiques ne sont pas moins nécessaires lorsqu'on dépasse le cadre des études primaires. Car l'infériorité matérielle dont nous souffrons souvent vis-à-vis des Anglais et des Allemands réside surtout dans l'absence presque générale des idées les plus simples de comptabilité, alors que nos concurrents ont de suite, en face d'une question économique ou administrative, la notion claire et presque instinctive du *prix de revient des choses* et du *rendement utile des dépenses*. C'est ce travers national qui nous fait différer des dépenses nécessaires et qui fait au contraire gaspiller dans nos administrations, pour un résultat insignifiant, dix fois sa valeur en temps perdu et en paperasses.

Et dans toutes les branches de la production, des écoles techniques et professionnelles fortement organisées devront susciter les hommes de progrès et assurer l'union féconde de la science et de l'industrie, séparées chez nous par une cloison étanche.

Sachons regarder en face la situation et prendre les décisions qu'elle comporte. Par le nombre et surtout par le travail acharné de ses enfants, par l'esprit de méthode de son gouvernement, l'Allemagne avait pris l'avantage sur tous les terrains : rendement supérieur, à l'hectare, de ses cultures agricoles et forestières, développement énorme de ses usines métallurgiques, chimiques, textiles et autres, utilisation bien meilleure de ses voies navigables, et notamment du Rhin comparé au Rhône ; enfin accroissement rapide de son commerce extérieur et de sa marine marchande si longtemps inexistante.

Les quelques chiffres suivants suffiront à donner une idée des écarts existants :

Rendement moyen à l'hectare du blé (en quintaux) :	France	Allemagne
	13,8	22
Production d'acier (en tonnes).	4,635,000	17,614,000

Qu'une civilisation matérielle aussi avancée ait pu marcher de pair avec un retour à la barbarie morale, voilà le problème insoluble pour ceux qui n'ont d'autres divinités que la Science et la Raison : voilà ce que n'avait certes pas prévu leur grand pontife Kant dont l'Allemagne est si fière.

Mais pour nous montrer dignes de la victoire prochaine, pour en recueillir les fruits, nous aurons à continuer la lutte contre les plus dangereux des ennemis : l'égoïsme qui repousse les charges de famille et la paresse générale due au bien-être.

III

Les conditions matérielles

L'industrie et le commerce ont besoin de travailleurs ; il leur faut aussi les matières premières et les capitaux.

La houille. — La houille est le pain quotidien de l'industrie, et la France, si richement dotée à tant d'égards, se l'est vue chichement mesurée par la nature. Nos houillères ne produisent pas les deux tiers de la quantité de charbon dont nous avons besoin, et plusieurs vont s'épuisant rapidement.

Le premier devoir de la France est d'apporter la plus stricte économie dans l'emploi de ses combustibles, et pour cela d'encourager de toutes façons leur remplace-

ment par les forces hydrauliques convenablement aménagées : torrents des montagnes, cours du Rhône, etc...

De plus, et quelles que soient les espérances mises dans le futur traité de paix, il est urgent d'activer notre production par tous les moyens et de hâter la mise en valeur des gisements depuis longtemps reconnus en Lorraine. L'énorme profondeur des couches et les risques à courir doivent enlever aux socialistes eux-mêmes toute crainte de voir trop largement rémunérés les capitaux qui se lanceront dans ces entreprises.

Les capitaux. — Pour développer la production nationale, nous avons à vaincre la routine et la timidité, qui nous font hésiter à confier nos capitaux à la terre ou à l'industrie au lieu de les exporter au loin sans garanties suffisantes.

Abandonnons le préjugé qui a fait longtemps considérer comme plus sûr et plus utile au pays le faible intérêt des prêts faits à l'étranger que la plus-value donnée au sol et aux industries de la France ; cherchons, comme les Allemands, à exporter des marchandises plutôt que des capitaux.

Les impôts doivent frapper plus lourdement ces émissions exotiques et orienter de force nos banques vers l'appui permanent et raisonné donné au travail national.

En Allemagne, la grande masse des capitaux, à commencer par les bénéficiaires industriels eux-mêmes, trouve immédiatement dans de nouveaux développements de la production nationale un emploi généralement lucratif, et en tout cas extrêmement avantageux au bien général : les mises de fonds industrielles travaillent à intérêts composés. M. Blanc, dans l'étude déjà citée, estime qu'un capital de 100 fr., travaillant dans l'industrie ou le commerce, arrive à produire pour l'ensemble de la nation

jusqu'à 100 fr. et plus par an, au lieu des 6 à 7 fr. d'intérêts des meilleurs placements de capitaux.

De là le très rapide accroissement de la richesse publique dans ce pays, si longtemps pauvre, et où les caisses d'épargne comptaient, il y a deux ans, vingt-quatre milliards de dépôts ; de là la prépondérance prise dans toutes les branches de l'industrie.

Les sociétés anonymes. — Mais pour donner confiance aux capitaux à apporter au commerce et à l'industrie, une réforme profonde s'impose dans notre législation sur les sociétés anonymes, législation absolument antidémocratique, qui laisse sans défense le petit actionnaire vis-à-vis des fondateurs et des gros porteurs de titres.

Il faut que les apports ne puissent plus être outrageusement majorés, et pour cela : 1° que leur vérification soit confiée à des experts nommés par la justice et non à un commissaire complaisant désigné en fait par les fondateurs ; 2° que les actions d'apport ne puissent, pendant quatre ou cinq ans, entrer en ligne pour le dividende que si l'affaire a été constituée de façon viable, c'est-à-dire si elle donne au capital un intérêt raisonnable, soit 3 ou 4 %₀, et que, jusqu'à égalité du dividende, ces actions ne puissent être aliénées que par voie de cession civile, pour empêcher toute spéculation.

Il faut que les commissaires des comptes soient, comme en Angleterre, pris en dehors de la Société, parmi des experts dûment qualifiés.

Il faut, enfin, que la rémunération des Conseils d'administration, qui prend souvent des proportions scandaleuses, soit nettement connue des actionnaires et soumise expressément à une revision périodique dans laquelle *les membres du Conseil n'auront pas droit de prendre part au vote* qui les touche.

Les voies de communication. — Enfin, le commerce et l'industrie veulent qu'on étudie l'amélioration sérieuse des moyens de communication, en se plaçant *au point de vue national et non plus électoral*.

Les Allemands ont dépensé 1300 millions sur le Rhin, et ils en ont fait l'artère qui amène une vie intense dans la moitié de l'Allemagne. Nous n'avons, pour ainsi dire, rien fait pour mettre en valeur la magnifique voie de pénétration constituée par les vallées du Rhône et de la Saône, seul chemin ouvert par la nature à l'Europe centrale vers la Méditerranée. Cette voie, convenablement aménagée, aurait dû depuis longtemps amener à la France un trafic de transit colossal vers la Suisse et l'Allemagne, laissant au pays des bénéfices considérables prélevés sur l'étranger, tandis que les autres améliorations en projet, Loire navigable, Seine navigable, si intéressantes qu'elles soient, serviront surtout à l'importation et ne pourront guère que prendre leur trafic aux voies de communication existantes.

L'aménagement raisonné du Rhône va d'ailleurs de pair avec une meilleure utilisation de ses eaux au point de vue de la force motrice et de l'irrigation. La question touche à la fois à l'économie nécessaire de nos ressources en combustible et à la mise en valeur des plaines arides de la région provençale, et celle-ci se lie elle-même étroitement à la restauration de nos montagnes dévastées par les troupeaux transhumants. C'est le grand travail national à entreprendre en toute première ligne.

Pour nos chemins de fer, les marchandises réclament une soudure effective avec les voies navigables. Et quant aux voyageurs, le complément indispensable de notre réseau est le raccordement des grandes lignes à travers la capitale, afin de faire tomber la barrière aujourd'hui artificiellement dressée entre les régions françaises par la traversée presque obligatoire de Paris en voiture, avec

ses frais et ses ennuis. Pas un kilomètre nouveau de chemin de fer ne devrait être déclaré d'utilité publique avant que ne soit réalisée cette amélioration primordiale, dont le projet est fait et dont l'exécution a été heureusement réservée dans les plans du Métropolitain, à la suite d'une laborieuse campagne d'opinion.

Enfin, pour nos ports de mer, qui se montrent en ce moment si lamentablement inférieurs aux exigences d'un trafic intensif, il faut au pays non pas une multitude de ports médiocres qui ne peuvent avoir qu'un intérêt local ou régional, mais quelques grands ports nationaux puissamment outillés pour des manutentions économiques et où la production nationale trouve des frets avantageux.

Il nous importe fort peu, à nous industriels de l'intérieur de la France, qu'on nous donne le choix entre quinze ou vingt ports moyens tous médiocrement installés et où les navires ne viennent pas. Nous voulons en trouver trois ou quatre sur la Manche et l'Océan, un sur la Méditerranée, où les manutentions soient rendues économiques, *même malgré les corporations de dockers et de camionneurs*, et où la concentration même du trafic amène automatiquement l'abondance et le bon marché du fret.

Et dans ces grands ports, il faut que nous trouvions des compagnies de navigation françaises prospères et fortes, comme celles créées de toutes pièces par l'Allemagne pour être les instruments de son expansion mondiale.

Les débouchés. — Les marchandises françaises, une fois produites et amenées au port, ont besoin de larges débouchés ouverts à l'étranger.

C'est la tâche de notre diplomatie et de nos consuls, et la sélection créée par la guerre la rendra facile.

La France espère bien que les alliances actuellement cimentées sur les champs de bataille se continueront sur le terrain économique, de façon à assurer l'isolement

commercial de l'Allemagne et à réduire à des proportions raisonnables pour les produits français des droits de douane allant à 100 et 200 % de la valeur, comme en Russie, et même en Angleterre pour nos vins.

Et quant aux nations neutres comme l'Espagne et les républiques de l'Amérique du Sud, les concessions douanières doivent être à l'avenir la contre-partie nécessaire des émissions d'emprunts dont elles ont sans cesse besoin. C'est la seule manière de rendre à ces opérations financières un caractère d'utilité nationale qui les justifiera.

IV

La réforme de nos méthodes industrielles

Il existe une trop nombreuse catégorie de gens pour qui l'affection consiste à exalter les mérites de ceux qu'on aime et à fermer les yeux sur leurs défauts, au lieu de chercher à les corriger.

Ceux-là ont le patriotisme négatif : pour eux tout produit allemand est de la camelote et ne peut avoir eu de succès que par des procédés inavouables ; la seule chose à faire pour la France est de renforcer la muraille qui la séparera de l'Allemagne et de se draper fièrement dans sa supériorité en attendant que les clients daignent la reconnaître.

On sait ce que produit ce système dans l'éducation des enfants. Les nations et les électeurs ne sont guère plus raisonnables ; ils n'ont pas moins besoin de chercher et de s'entendre dire la vérité, dût-elle leur être pénible.

Le patriotisme ne consiste pas dans le culte aveugle et irraisonné de toutes nos habitudes et le dénigrement systématique de l'ennemi, mais dans la recherche de tout ce qui peut nous grandir. En présence d'un adversaire comme l'Allemagne, la première nécessité est d'étudier ses pro-

cédés et de lui prendre ce qu'ils ont de bon. Notre vaillante armée ne serait pas à la veille de la victoire définitive si elle s'était bornée à dénier toute valeur aux soldats allemands et à traiter par le mépris l'artillerie lourde et les tranchées, au lieu de les accepter comme des faits qui s'imposent.

Notre vieille industrie française, il faut bien le reconnaître, a les défauts de son âge : la crainte du changement et la timidité dans la dépense, dues au manque de vues d'ensemble.

Les vues d'ensemble. — Nous regardons trop le chiffre d'une dépense et pas assez son rendement, et nous retirons de nos industries, pour les mettre soi-disant à l'abri en placements financiers, des fonds qui y trouveraient un emploi infiniment plus fructueux.

Le premier progrès à réaliser à ce point de vue serait, pour chaque industriel, d'envisager au moins la possibilité d'un large développement éventuel de son industrie et d'en tracer ou d'en faire tracer par des spécialistes le programme rationnel, avec réduction au minimum des manutentions et faux frais, *même sans intention de le réaliser*. Il s'imposerait seulement l'obligation de ne plus faire aucun agrandissement ni amélioration qui ne rentre dans ce programme et ne respecte les lignes du plan. De la sorte, les conditions les meilleures se trouvent réalisées peu à peu, et le jour où les circonstances s'y prêtent, l'industriel ou son successeur n'a plus qu'à jeter bas un vieil atelier et à ajouter quelques machines pour se trouver à la tête d'un établissement modèle, capable de lutter contre les usines concurrentes créées d'un seul jet comme celles des Allemands et des Américains.

Les dépenses d'amélioration — On s'étonne souvent de

la prépondérance prise peu à peu par les Sociétés anonymes sur les affaires de famille, malgré le surcroît d'impôts et de frais généraux qui les grève, malgré aussi l'absence, chez les dirigeants, du puissant stimulant que devrait constituer pour le patron la pleine propriété de son affaire.

C'est que la Société anonyme a une double supériorité qui compense et au delà ses nombreux désavantages. Elle met d'emblée en ligne les capitaux voulus pour établir une usine logiquement conçue; elle a des plans d'ensemble auxquels elle subordonne les améliorations de détail. Mais surtout, chaque année, loin d'être tentée comme le particulier de sortir l'argent de l'industrie pour lui donner un emploi plus personnel, elle a la tendance inverse, celle de garder l'argent sous son contrôle au lieu de le disséminer entre ses actionnaires. Par suite, elle rationne ces derniers et consacre la majeure partie des produits de l'usine aux améliorations et aux réserves.

C'est cette politique financière qui a fait, avec le temps, la puissance actuelle de nos vieilles sociétés industrielles : grandes sociétés métallurgiques et houillères, Saint-Gobain, etc. Aujourd'hui elles sont heureusement de taille à résister à leurs grandes rivales allemandes, avec une situation financière bien plus forte, tout en étant parties de proportions beaucoup plus modestes. Le temps perdu dans les débuts est enfin regagné sans dommage.

Mais que de fois les circonstances sont moins favorables et le résultat désastreux ! Aujourd'hui il faut aller vite ; trop souvent il arrive que nos industries, trop lentes à s'outiller, ne peuvent plus soutenir la concurrence de la fabrication allemande ou américaine, installée d'emblée dans les meilleures conditions. Elles se découragent et abandonnent la lutte, trop heureuses souvent de se faire racheter à bas prix par leurs vainqueurs.

Notre industrie est dans l'obligation absolue de cher-

cher coûte que coûte l'abaissement de ses prix de revient par la meilleure organisation du travail en séries et par le perfectionnement de son outillage.

Les économies de manœuvres. — L'amélioration la plus urgente qui s'impose, surtout au lendemain de cette guerre qui aura épuisé nos ressources en hommes, c'est la préoccupation constante d'éviter les manutentions inutiles et d'économiser les ouvriers manœuvres pour leur donner une utilisation meilleure.

C'était, avant la guerre, une des supériorités des usines allemandes, très largement outillées comme installations de levage et de transport. On peut du reste en juger par le nombre énorme d'usines spécialisées dans la production de ces appareils, comparé à celui de nos usines similaires.

Toute installation ou machine qui économise un homme sans coûter plus de trois ou quatre fois son salaire annuel est à introduire d'urgence, même au prix d'un emprunt. Et les industries qui ont des réserves doivent appliquer ce principe, même si la proportion arrive au double de la précédente.

Nulle part cette nécessité d'améliorer les installations et l'outillage ne s'impose de façon aussi pressante que sur les quais de nos grands ports, où les manutentions s'opèrent encore le plus souvent avec une lenteur et une dépense vraiment préhistoriques, par respect pour la routine et les exigences des ouvriers des docks, et au grand dommage de la France entière.

Les industries à créer. — A côté des industries à perfectionner et à outiller plus convenablement, il en est d'autres que nous avons à créer presque de toutes pièces si nous voulons cesser d'être à la merci de l'étranger, et avant tout cette grande industrie des produits chimiques

et des couleurs, qui était devenue pour l'Allemagne un vrai monopole et l'une de ses principales sources de richesse. Chacune des grandes usines d'Elberfeld, de Ludwigshafen occupe, en dehors des agents de production proprement dits, des légions de chimistes et d'ingénieurs chargés exclusivement des recherches théoriques, dont l'orientation est minutieusement et méthodiquement donnée à chacun. C'est de cet immense et silencieux laboratoire que sort de temps en temps la découverte du produit ou du procédé nouveau, ou la simple mise au point de quelque invention française, qui ouvrira une nouvelle voie à la production industrielle des ateliers voisins.

C'est dire qu'une industrie de ce genre entraîne des recherches préparatoires et des frais généraux absolument exceptionnels. Ceux qui en doteront la France auront droit à la reconnaissance publique et, pour leurs débuts, à des encouragements de tous genres. Pour rendre possible cette création, le gouvernement aura d'abord à lui assurer des collaborateurs en multipliant les cours pratiques et théoriques de chimie et en cherchant à y amener un nombre suffisant d'élèves.

V

La réforme de nos méthodes commerciales

Le vice fondamental de nos habitudes commerciales est l'excès d'individualisme et l'absence d'organisation d'ensemble pour la défense des intérêts généraux de la profession et du pays.

Chacun cherche à tirer pour lui-même, à un moment donné, le meilleur parti possible des circonstances pour l'écoulement de ses marchandises; il ne se trouve, au-dessus ou à côté de l'individu, aucun organisme corpora-

tif ou national pour veiller aux intérêts permanents et généraux de la production française.

Les groupements corporatifs. — Industriels et commerçants devront, à l'avenir, se sentir plus étroitement les coudes et suivre leurs concurrents dans la voie des unions professionnelles ou syndicales.

Ces unions interviendront près des pouvoirs publics ; elles atténueront les crises brusques de surproduction momentanée ou d'insuffisance, qui bouleversent le marché et sont également nuisibles aux intérêts du pays. Elles assureront le contact entre le producteur et le consommateur, régularisant les cours et maintenant par là dans des limites normales les marges nécessaires aux producteurs et aux intermédiaires.

Elles demanderont à l'acheteur français de donner, chaque fois qu'il le peut, sa préférence absolue aux produits français. En échange, elles demanderont à leurs membres de se mettre en mesure de satisfaire aux exigences légitimes de la clientèle et de se contenter dans leurs transactions d'un bénéfice normal et raisonnable.

La réduction des frais généraux. — Beaucoup de fabricants, et encore plus de commerçants, ont une production et un chiffre d'affaires trop restreint pour leurs frais généraux ; ils veulent vendre trop cher. Les transformations et fusions nécessaires devront se faire tôt ou tard pour que, suivant la formule qui a fait la fortune des grands magasins de nouveautés, l'activité de renouvellement du fonds et le volume des affaires traitées permettent de se contenter d'un bénéfice plus limité sur chaque opération.

Les marchandises allemandes trouveront d'ailleurs cent moyens détournés pour rentrer en France, si les nôtres ne peuvent rivaliser avec elles. Quant à l'étranger, notre fabrication a beau être, dans l'ensemble, plus soi-

gnée et meilleure que celle des Allemands, la différence n'est pas telle que la clientèle consente à passer sur une différence de prix trop sensible. Il faut reconnaître que, dans les pays où les Allemands se sont rendus maîtres des marchés, soit par importation de produits allemands, soit par création d'usines sur place, ils ont su ménager l'avenir en résistant à la tentation d'exploiter leur monopole et en maintenant des prix très modérés. Leurs grands trusts en ont, du reste, agi de même pour le marché intérieur.

L'exportation. — C'est donc surtout dans les affaires d'exportation que les règles précédentes s'imposent et que des organisations commerciales puissantes sont nécessaires pour prendre la place à laquelle nous devons prétendre.

L'importance capitale de cette question des exportations est généralement méconnue, parce qu'on n'envisage que le bénéfice et l'intérêt direct du fabricant pris isolément. En pareille matière, l'intérêt collectif de la nation est entièrement différent de celui du producteur ; la partie de son chiffre d'affaires traitée à l'exportation, qui n'a le plus souvent que peu d'intérêt pour lui, est de beaucoup la plus importante au point de vue national.

En raison des procédés adoptés par la concurrence et spécialement par celle des Allemands et des Américains, les prix de vente ne laissent d'habitude à l'industriel qu'une marge nulle ou insignifiante. Et cependant, il faut, dans l'intérêt général, que la France dispute ce terrain à ses rivales.

L'exportation des produits du sol et surtout des produits transformés par l'industrie est, en effet, le moyen normal d'introduction de l'or étranger ; elle est donc la base de l'enrichissement du pays, alors même que chaque opération ne laisserait aucun bénéfice direct au fabricant, car il reste toujours, payé par l'étranger, le montant énorme

des salaires, achats de matières et transports. Ici, *c'est le produit brut des ventes qui entre en jeu*, et non le bénéfice.

Au contraire, un pays dont l'industrie se bornerait à assurer la consommation intérieure irait s'appauvrissant rapidement par ses autres achats, comme nous le voyons en ce moment par la baisse continue de nos changes depuis l'arrêt de nos exportations. Et il importe relativement peu, au point de vue de la richesse publique, que les prix payés par le consommateur soient un peu plus ou un peu moins élevés, puisque, pour la circulation intérieure, les écarts se répercutent et se retrouvent dans les taux des salaires et les prix des marchandises diverses.

L'État et les grandes associations de producteurs, solidairement intéressés à la prospérité nationale, doivent donc concourir pour aider et encourager par tous les moyens les commerçants et industriels disposés à exporter leurs marchandises. Le producteur se décidera au besoin à abaisser ses prix jusqu'aux dernières limites possibles, en sacrifiant une partie ou même, dans les périodes de crise, la totalité de ses frais généraux, arrivant ainsi à des prix qui sembleront n'avoir aucun rapport avec ceux du marché intérieur.

Les primes d'exportation. — Mais on ne peut imposer à quelques-uns la charge exclusive d'un sacrifice aussi utile à l'intérêt général. Aussi, dans les États fortement organisés pour la lutte commerciale, ce sacrifice est-il partiellement compensé par des primes d'exportation.

En Amérique, c'est l'État qui les donne aux grands trusts aux frais des consommateurs, sous forme de droits de douane prohibitifs, maintenant un écart colossal entre les prix intérieurs et extérieurs. En Allemagne, et c'est là, semble-t-il, le meilleur système, les droits de douane

sont modérés et analogues aux nôtres, mais les exportateurs bénéficient de primes données à la fois par l'État et par les unions corporatives (par exemple pour les fers de diverses catégories), ces dernières alimentées par une légère contribution générale prélevée sur les ventes intérieures. C'est la logique même, car les exportateurs rendent directement service à leurs confrères en décongestionnant le marché national et en ouvrant au dehors de larges débouchés où les autres pourront un jour passer à leur suite.

Mais en France de pareilles idées sont encore bien loin d'être acclimatées. L'industriel qui écoule avantageusement sa production autour de lui n'a que des sourires de pitié pour le confrère naïf qui se donne la peine de vendre une partie de la sienne avec vingt pour cent d'écart aux Argentins ou aux nègres.

Le gouvernement devrait exercer une pression énergique sur ces industriels aux vues trop étroites pour les amener à la constitution de ces grands syndicats d'exportation, comme contre-partie nécessaire de la protection douanière accordée à l'industrie.

Les facilités à donner à la clientèle étrangère. — Le rôle des syndicats dans le commerce d'exportation ne se borne d'ailleurs pas aux subventions financières. Ils ont surtout à intervenir pour se mettre à la portée de la clientèle étrangère mieux que ne peuvent le faire les fabricants isolés, au triple point de vue de la correspondance, de la représentation et du crédit.

En Allemagne, grâce au très grand nombre d'employés ayant acquis une connaissance sérieuse des langues usuelles, il est rare qu'on ne donne pas au client étranger l'agrément de recevoir des lettres correctement écrites dans sa propre langue. Les catalogues sont toujours traduits avec grand soin et bien présentés en mesures du pays.

En Angleterre au contraire, la théorie du splendide isolement et de la suprématie britannique avait été poussée si loin que nombre de maisons acceptent à peine qu'on leur écrive en français ou en allemand. En tout cas, la réponse et les catalogues arrivent invariablement en anglais, et naturellement avec les mesures et monnaies anglaises si incommodes pour nos calculs.

En France nous sommes un peu moins exclusifs ; nous faisons effort pour comprendre une lettre allemande, anglaise, espagnole ; mais dans l'immense majorité des cas nous sommes hors d'état de lui répondre dans la même langue.

Notre infériorité n'est pas moindre comme représentation. Très peu de Français s'expatrient, et ceux qui le font partent généralement sans projets définis et sans apprentissage commercial. Aussi ne trouvons nous le plus souvent que des étrangers pour nous représenter avec compétence, alors que l'Allemagne envoie par milliers dans tous les pays de jeunes employés laborieux et entreprenants qui sont les grands agents de l'expansion germanique.

La représentation par des étrangers ne donne généralement que des résultats insignifiants. Confiée à des Français incompetents, c'est pis encore, car elle n'apporte que des mécomptes et de lourdes pertes. La formation d'un noyau de sérieux représentants français, ayant fait un stage dans chacune des maisons dont ils auront à placer les produits, est la première tâche qui s'impose à nos syndicats d'exportation.

Enfin, sans vouloir suivre aveuglément les Allemands dans la voie si dangereuse des crédits à très long terme accordés aux acheteurs étrangers, nos syndicats auront à renseigner et au besoin à cautionner leurs membres pour leur permettre de donner à leurs clients les facilités réellement indispensables, avec le concours de banques

ayant pour objet l'aide à apporter à la production et à l'exportation françaises, et non plus le drainage de nos capitaux.

*
* *

Tels sont les principaux devoirs qui s'imposent pour le relèvement durable de notre commerce et de notre industrie. Pour tous, patrons et ouvriers, ils se résument en un seul : travail ordonné et discipliné, que le gouvernement a l'obligation de guider et de protéger.

Si chacun fait son devoir, la France, après avoir mérité les sympathies et l'admiration du monde sur les champs de bataille où elle défend les droits et la liberté des peuples, reprendra vite la belle place qui lui revient dans le grand mouvement des affaires, et trouvera dans une prospérité croissante la récompense de ses efforts.

Jean MAITRE,

Industriel,

Conseiller général du Haut-Rhin.



